

## CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

**SESSION 2020**  
*REPORTÉE À 2021*

### ÉPREUVE DE QUESTIONS TECHNIQUES À PARTIR D'UN DOSSIER

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 28 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

### **Question 1 (8 points)**

Dans le cadre d'une opération de construction d'un groupe scolaire (7M€ HT de travaux) :

- a) Vous détaillerez les différentes phases du projet (depuis la validation par la collectivité de l'opération sur la base d'une étude de faisabilité jusqu'à la réception des travaux). (4 points)
- b) Vous proposerez un planning pour l'opération. (2 points)
- c) Vous expliquerez ce qu'inclut une approche en coût global de ce bâtiment. (2 points)

### **Question 2 (8 points)**

Le Maire de la commune de TECHNIVILLE envisage de réaliser une extension du groupe scolaire existant.

- a) Le groupe scolaire est situé sur un terrain sensible au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Vous préciserez quels sont les types de fondations et les éléments à prendre en compte pour leur dimensionnement et citerez un exemple par typologie. (2 points)
- b) Des désordres structurels sont apparus sur le bâtiment existant. Vous indiquerez ce qu'est une reprise en sous-œuvre. (1 point)
- c) Dans le cadre de ce projet d'extension, vous indiquerez quels sont les éléments qui composeront le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et préciserez qui en sera destinataire et pour quel usage (1 point).
- d) Vous proposerez une note à l'attention du maire qui précisera quelles sont les énergies renouvelables et leurs applications en matière d'installations énergétiques. (4 points)

### **Question 3 (2 points)**

Dans le cadre de la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels, le directeur général des services vous demande d'identifier tous les acteurs de la prévention et de définir leur rôle respectif.

### **Question 4 (2 points)**

Votre collectivité a identifié un retard potentiel dans la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Quelles mesures pouvez-vous mettre en œuvre pour y remédier ?

## Liste des documents :

- Document 1 :** « Fiche pédagogique des "5 familles énergies renouvelables" » - *energies-renouvelables.org* - consulté en janvier 2021 - 2 pages
- Document 2 :** « Les acteurs de la prévention dans les collectivités territoriales » - *preventica.com* - 4 septembre 2014 - 5 pages
- Document 3 :** « Modification et suivi d'un agenda d'accessibilité programmée » - Léna Jabre - *gazette-sante-social.fr* - 19 décembre 2019 - 1 page
- Document 4 :** « La démarche coût global, une approche responsable » - *qualiteconstruction.com* - janvier 2019 - 8 pages
- Document 5 :** « Aléa retrait-gonflement des argiles » - *georisques.gouv.fr* - consulté en janvier 2021 - 4 pages
- Document 6 :** « Cahier des charges : Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, programmation - conception - construction d'un bâtiment à énergie positive (BEPOS) » - *static.reseaudesintercoms.fr* - 2016 - 5 pages

### **Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*